



Les services adossés à la carte Elite

Le détenteur de la Carte ELITE de la BNA bénéficie d'une gamme de prestations d'assistance :

Assistance médicale

En cas de maladie ou de décès, le propriétaire de la carte CIB ELITE bénéficie des prestations suivantes :

- ✓ Transport sanitaire en Algérie

(Vers un centre hospitalier ou le domicile, 3 transports/an).

- ✓ Visite d'un proche parent en cas d'hospitalisation

(Hospitalisation > 7 jours, incapacité de se déplacer, l'Assisteur assure le transport et l'hébergement d'un proche parent, 2 nuitées/6000 da/nuit) .

- ✓ Transport de la dépouille du bénéficiaire en cas de décès

(Jusqu'au lieu d'inhumation en Algérie, à hauteur de 80 000 da).

- ✓ Assistance Psychologique

(Maximum 03 entretiens téléphoniques de 40 minutes).

- ✓ Conseils médical

(Par téléphone, en contactant AGLIC).

- ✓ Envoi d'un médecin à domicile

(Médecin conventionné avec tarif préférentiel, à la charge du client. Ce service disponible dans les grandes villes).

- ✓ Avance de caution d'admission hospitalière

(l'Assisteur avance la caution d'admission hospitalière à la demande de l'assuré).

- ✓ Accompagnement des enfants de moins de 16 ans /ascendants dépendants.

- ✓ Assistance administrative et juridique en cas de décès du bénéficiaire.



Conciergerie

Le titulaire de la carte bénéficie d'un service d'orientation, de conseil et d'accompagnement :

- ✓ Information et réservation de voyage.
- ✓ Information et réservation de restaurant.
- ✓ Location de véhicule (Avec ou sans chauffeur).
- ✓ Information et réservation de spectacles.
- ✓ Informations santé.
- ✓ Assistance routière
 - Service de remorque avec un prestataire conventionné,
 - Ajustement mécanique mineur, survoltage, changement de roue,
 - Livraison de carburant, huile de moteur et liquide de refroidissement).
- ✓ Assistance habitation
(Plomberie, serrurerie, vitrerie et électricité avec prestataires conventionnés).
- ✓ Livraison de fleurs.

Les coûts relatifs aux prestations sont à la charge du client

Prévoyance

Remboursement d'un capital défini initialement (plafonné à 1 MDZD) en cas de décès accidentel ou d'invalidité absolue et définitive.



SERVICES ADOSSÉS À LA CARTE ELITE		COUVERTURE
PRÉVOYANCE ACCIDENTELLE	DÉCÈS ACCIDENTEL	UN MILLION DE DINARS
	INVALIDITÉ ABSOLUE ET DÉFINITIVE IAD EN CAS D'ACCIDENT	
ASSISTANCE SANITAIRE	TRANSPORT SANITAIRE	3 TRANSPORTS/AN
	VISITE D'UN PROCHE PARENT EN CAS D'HOSPITALISATION	2 NUITÉES/ 6000 DA/NUIT
	TRANSPORT DU CORPS EN CAS DE DÉCÈS AU LIEU DE RÉSIDENCE	80 000 DA
	CONSEIL MÉDICAL	ALLO SANTÉ (ILLIMITÉ)
	ENVOI D'UN MÉDECIN À DOMICILE	ILLIMITÉ (À LA CHARGE DU CLIENT)
	ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE	3 ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE PAR AN
	ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS /ASCENDANTS DÉPENDANTS	3 ACCOMPAGNEMENTS PAR AN
	ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE EN CAS DE DÉCÈS DU BÉNÉFICIAIRE OU CONJOINT	ILLIMITÉ (TÉLÉPHONIQUE)
CONCIERGERIE	INFORMATION ET RÉSERVATION VOYAGE	ASSISTANCE GRATUITE
	INFORMATION ET RÉSERVATION RESTAURANT	
	INFORMATION ET RÉSERVATION SPECTACLE	
	INFORMATION SANTÉ	
	ASSISTANCE ROUTIÈRE	
	ASSISTANCE HABITATION	
	LIVRAISON DE FLEURS	